

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi huit avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, dûment convoqués le vingt-huit janvier deux mille vingt-cinq, se sont réunis sous la Présidence de M. DEROUSSEaux, Président du SIAJE.

Étaient présents

Olivier DEROUSSEaux, Annick GINGAST, Yvonnick DUVAL, Anita MARTIN, Huguette THOMAS, Chantal PERRIGAULT, Cyrille LEUDIERE, Jérôme SIGURET

Étaient excusés :

Annick DROVAL

Étaient également présente

Madame BAUER, coordinatrice du SIAJE

Monsieur Le président informe l'assemblée

- de la procuration de Madame Annick DROVAL à Monsieur Olivier DEROUSSEaux.

Nombre de membres en exercice : 17 (9 titulaires votants, 8 suppléants)

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres titulaires votants : 6 titulaires et 1 pouvoir soit 7 votants

Délibération 2025- 4 : Approbation du compte de gestion 2024

Monsieur le président rappelle que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion est élaboré par le comptable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Dol de Bretagne.

Le compte de gestion est voté par l'assemblée délibérante. Son vote intervient avant celui du compte administratif.

Ce compte de gestion visé et certifié conforme par le comptable du SGC de Dol de Bretagne n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour l'année 2024, le compte de gestion fait état

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	366346.95€	4460.17€
Recettes	369558.02€	156.17€
Excédent de fonctionnement	3211.07€	
Deficit d'investissement		4304.00€
Résultat reporté	56022.44€	
Excédent de fonctionnement	59233.51€	
Reste à réaliser		24013.80€

